L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS SAMEDI MATIN, 6 MAI 1876. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI MATIN, 6 MAI.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par C. E. Girardey, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles, le joli cottage double Nos 201 et 210 rue de l'Esplanade, entre Marais et Villeré—aussi, un autre joli cottage formant l'angle des rues Ursulines et Prieur.

Par Placide J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, billet hypothécaire de $2000.—Et au No 46 rue Royale, longues vues et lorgnettes—Aussi, dans le Passage de la Bourse, entre Canal et Douane, un élégant coupé.

Par W. Guihault, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, jolie propriété rue Mandeville No 252.

Grande occasion.—Aujourd'hui, à midi, à la Bourse d'encan St-Charles, en propriétés de choix pour commerce, résidence et ferme, annoncées pour être vendues aux enchères publiques pour compte de successions et autres, par C. E. Girardey, encanteur, nous recommandons cette occasion aux capitalistes. Jamais dans l'histoire de la Nlle-Orléans on n'a offert des chances de placement avec des promesses d'avenir plus flatteuses et plus certaines. Un placement de ce genre est une fortune. Lisez les annonces descriptives des propriétés et voyez les plans à la Bourse. Surtout ne manquez pas d'assister à la vente.

SPECTACLES.

Samedi, 6 Mai 1876.

VARIETES—A midi et le soir, Pygmalion et Galatée—Cloudy.

Le Message du Président.

Une résolution de la Chambre des Représentants, adoptée le 3 avril, requérait le Président des Etats-Unis de faire connaître à la Chambre les actes officiels accomplis par lui, dans une certaine période de temps, en dehors du siége du gouvernement.

La réponse du Président, telle que nous l'a fait connaître l'analyse télégraphique de son message, est aussi hautaine dans la forme que faible dans le fond. La conduite du président Grant, dans des circonstances récentes, et la position peu enviable qu'il occupe devant l'opinion publique, lui commandaient de se montrer plus modeste pour ne pas dire moins arrogant.

Mais le message contient un passage qui est d'une maladresse si insigne que nous nous demandons si le Président n'a pas été la victime d'un conseiller perfide, d'un ennemi déguisé.

Après avoir dit que la demande d'information de la Chambre n'a pas pour objet avoué de faciliter la législation, le message poursuit ainsi :

"Si cette information cherchée au moyen d'une demande adressée au Président sur ses actes exécutifs, a en vue d'aider à l'exercice du pouvoir de mise en accusation dont la Chambre est investie, elle est demandée en dérogation d'un droit naturel inhérent, reconnu dans ce pays par une garantie constitutionnelle qui protège tout citoyen, le Président aussi bien que le plus humble dans le pays, et l'exécuteur de servir de témoin contre lui-même."

La garantie constitutionnelle à laquelle fait allusion le Président, se trouve dans l'article V des amendements et est ainsi conçue :

"Aucune personne ne sera forcée dans une affaire CRIMINELLE de servir de témoin contre elle-même."

L'idée qu'un Président des Etats-Unis s'abrite derrière cette clause pour refuser à la Chambre des Représentants une information sur ses actes officiels est tellement étrange qu'on se demande qui a pu la suggérer.

Qu'un accusé ordinaire l'invoque, c'est son droit bien que, généralement, un refus de répondre entraîne une présomption contre lui. Mais on avait toujours vu les fonctionnaires ou les hommes politiques considérer comme nécessaire à leur honneur d'aller au devant des accusations ou même des soupçons dont ils pouvaient être l'objet et provoquer une enquête plutôt que de la fuire.

Le président Grant n'est pas accusé, mais il y a eu dans son entourage même des scandales qui ont rejailli sur lui et ont fait planer des doutes sur les motifs qui l'ont guidé dans ses actes officiels.

La demande d'information de la Chambre a, sans doute, un caractère qui n'a rien de flatteur, et nous comprenons que le Président, s'il est innocent de tout méfait, ait laissé percer le sentiment d'une juste susceptibilité froissée, mais en même temps il devait offrir à la Chambre toutes les facilités possibles pour qu'elle pût s'éclairer et demander lui-même que tous ses actes officiels fussent soumis à l'examen le plus rigoureux.

Le président Grant a une autre manière de comprendre le soin de son honneur et de sa dignité. Avant même d'être accusé, il suppose qu'on a l'intention de trouver dans ses réponses des armes contre lui et il se retranche derrière la garantie constitutionnelle qui permet à un accusé dans une affaire criminelle, de ne pas servir de témoin contre lui. Grant avoue ainsi maladroitement que ses réponses pourraient l'incriminer et il refuse de répondre aux demandes de la Chambre, parceque c'est à cette assemblée à chercher par elle-même les preuves nécessaires pour sa mettre en accusation.

Cette attitude du Président ne le grandira certes pas dans la considération publique. Ses fameuses paroles "let no guilty man escape" ont été prononcées pour faire de l'effet, mais elles avaient évidemment ce sous-entendu "excepté moi et mes amis". Grant et sa coterie sont enlisés dans un sable mouvant; plus ils se débattent, plus ils enfoncent et plus ils rendent leur cas désespéré.

La Chambre avait du prévoir le refus de Grant et elle a déjà, très probablement, des informations assez précises pour maintenir le président dans la position où il s'est placé lui-même, "celle d'un accusé qui refuse de s'incriminer."

Le Times et M. Leonard.

Le *Times* prend la défense de M. Leonard avec une chaleur qui serait compromettante, si M. Leonard n'avait pas brûlé ses vaisseaux. Ce n'est pas l'*Abeille* qui a mis M. Leonard hors du parti, il n'y est rien mis lui-même, et tous les efforts du *Times* ne pourront donner le change sur la position de ce politicien, car il a pris soin de la définir lui-même par ses actes et ses paroles de façon qu'il est impossible de s'y méprendre. Nous nous sommes félicité de la franchise avec laquelle M. Leonard avait jeté le masque, parce que nous la considérions comme beaucoup plus dangereux comme allié que comme ennemi.

Cela paraît contrarier fort le *Times* qui n'admet pas que la démocratie puisse se passer du secours d'un allié aussi *puissant* que M. Leonard. Ce journal se fait de bien étranges illusions sur l'influence de son protégé.

Dans le cours de la discussion, le *Times* dit que "l'élément conservateur représente une grande majorité de la population blanche de la Louisiane et qu'il fera sentir son influence dans la prochaine campagne, et, si cela est praticable, *dans les rangs du parti démocrate conservateur*".

C'est ce que nous espérons bien et c'est ce que nous demandons, mais le *Times* oublie que c'est précisément le contraire que propose M. Leonard quand il met en avant l'idée d'un parti du peuple.

Mais, en soulignant la dernière partie de la phrase, le *Times* veut, sans doute, donner à entendre que l'élément dont il parle se réserve de faire sentir son influence, même en dehors des rangs du parti démocrate-conservateur. Quand on fait une pareille menace on est déjà suspect.

Seulement, nous ferons observer que M. Leonard pas plus que le *Times* ne représentent l'élément conservateur respectable dont nous désirons voir l'influence s'exercer d'une manière prépondérante. Il nous serait difficile de dire quelle opinion représente le *Times*, mais sa prétention de parler au nom des conservateurs, *si elle ne frise pas la stupidité*, nous paraît tout simplement ridicule.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—C'est demain que l'Association Dramatique Orléanaise doit donner à l'Opéra une grande représentation au bénéfice des Petites Sœurs des Pauvres. Nous sollicitons de nouveau le concours du public pour cette bonne œuvre, en rappelant que nos jeunes amateurs doivent jouer un grand drame en 7 actes, *Les Pauvres de Paris*, qui est des plus émouvants.

Voici les titres des 7 actes :

1er Acte—Le Banquier de Bordeaux.
2me " —Le Mendiant de St-Etienne du Mont.
3me " —Les Pauvres en habit noir.
4me " —Les Mauvais Riches.
5me " —La Charité, s'il vous plaît?
6me " —Rue de la Huchette, No 15.
7me " —Les Pauvres honteux.

On peut se procurer des places numérotées au contrôle, aujourd'hui et demain, de 10 heures à 4 heures. Le prix des billets avec places réservées est de 75 cents.

DERNIER CONCERT DE L'ORCHESTRE MILITAIRE ALLEMAND.—Le dernier grand concert de l'orchestre militaire allemand sera donné lundi à la salle St. Patrick, au bénéfice de l'Eglise Notre Dame de Lourdes de Carrollton. Le prix d'entrée sera de 50 cents.

MAY BALL.—Le "Louisiana Skating Club" donne ce soir, à la Salle St Patrick, un grand bal, dit "May Ball." Nous remercions les membres de ce club, et surtout M. Constant Alt, de la gracieuse invitation qui nous a été adressée.

EXCURSION DU DIMANCHE.—PRIX UNE PIASTRE.—A Ocean Springs et retour le dimanche par les trains du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et Mobile. Billets à vendre tous les samedis au bureau de la "Ligne de Mobile" au coin des rues Camp et Common, bons pour le lendemain, et le dimanche matin au dépôt de la rue du Canal et de Pontchartrain. Le train part de la rue du Canal à 6 heures 45 minutes du matin et arrive en ville à 9 heures et demie du soir. Le bagage ne sera pas marqué sur ces billets. Les voyageurs qui voudront prendre le train au dépôt de Pontchartrain y trouveront toutes les facilités de char désirables.

Louisiane.

Nous empruntons au *Sucrier de la Louisiane* les informations suivantes :

ELECTION MUNICIPALE.—Il y aura une élection municipale le premier lundi de mai, afin d'élire un maire et sept conseillers municipaux, qui doivent de cette date à l'année 1877 régir les affaires de la corporation, on nous dit que deux listes seront émises l'une blanche et l'autre noire. En conséquence nous désirons fortement que tous les citoyens fassent tous leurs efforts au jour de l'élection pour battre le ticket radical, ce qui est facile, si tous considèrent qu'il serait honteux de s'abstenir.

TEMPS ET RÉCOLTES.—Nous n'avons pas eu de pluie depuis trois semaines, et comme les dernières sont tombées avec force, la terre s'est beaucoup tassée et dans quelques endroits a été fort difficile à cultiver. Le temps sec a permis toutefois à nos habitants d'avancer leur travail. Les cannes, surtout les souches, ont poussé d'une manière surprenante depuis la pluie. Le plan de canne est loin d'être aussi avancé pour la saison. Le maïs pousse rapidement depuis que la croûte de la terre a été brisée; quelques pièces sont déjà assez avancées pour le second labour. Le coton est presque tout planté, mais pousse lentement. La pluie est demandée partout, les apparences semblent l'indiquer, et mardi dernier le désappointement a été grand, car le temps, qui était lourdement chargé de nuages, s'est éclairci sans pluie, et un vent du Nord, très violent, s'est mis à souffler. Au moment où nous écrivons, le temps est froid et défavorable aux récoltes.

COUP DE TONNERRE; UN CAS SINGULIER.—Pendant le dernier orage, le tonnerre a frappé la résidence de Mr Pierre Lassus. Les occupants étaient couchés, mais furent réveillés en sursaut par la commotion. Sautant à bas, ils s'aperçurent qu'un des poteaux du lit avait été broyé par la foudre. Les trous qu'elle fit dans la toiture et dans le plancher étaient très petits, mais le fluide avait laissé une marque décolorante son passage. Il est fort étrange qu'ils n'aient pas été blessés, et ils peuvent se vanter de l'avoir échappé belle.

IMPORTATION DE NÈGRES.—Le capitaine Thomas R. Muggah est revenu dernièrement de la Géorgie, d'où il ramène quatre-vingt-dix nègres choisis pour les planteurs de Ste. Marie. MM. Lyons & Sanders (habitation Garden City) en ont pris huit familles, donnant un total de dix-sept travailleurs. Nous constatons ce fait avec beaucoup de regret, et nous avouons que nous avons peine à comprendre quelle nécessité force nos habitants d'importer des nègres au lieu de familles blanches. Nous avons espoir qu'avant peu, et pour contrebalancer ce mauvais esprit, une émigration blanche, de citoyens utiles, mettra fin à la nécessité d'employer ou d'importer des noirs turbulents qui, gâtés par les coureurs d'emplois, sont les adversaires, sinon les ennemis, de ceux qui leur donnent du travail et du pain.

HOUMA, LA., 23 avril 1876.

M. J. Y. Gilmore,

C'est avec beaucoup de regret que je vous annonce le décès d'un des meilleurs citoyens de Terrebonne, connu et estimé de tous.

M. Eugène D. Burgueres est décédé, à Houma, le samedi, 22 avril, à 3 heures de l'après-midi, et a été enterré le lendemain, à 4 heures P. M., dans le cimetière catholique.

Le défunt était Français, d'une famille à un haut degré respectable, un des frères étant, à ce que nous croyons, le médecin du Khédive d'Egypte.

La perte d'un citoyen tel que M. Burgueres sera vivement sentie par toute la communauté, mais plus encore par tous les membres de sa nombreuse famille, auxquels il était cher à plus d'un titre.

—On nous écrit de Bordeaux, 18 avril,

"Une réunion d'armateurs de notre ville a été tenue, ce matin, au Comité de la défense des intérêts commerciaux et industriels de Bordeaux, dans le but de nommer un délégué pour se rendre à Paris, afin d'y représenter les intérêts maritimes de notre port, devant la commission qui va prochainement s'occuper de la décadence de notre marine marchande.

"Il n'y aura pas de délégation. La majorité de la réunion, qui se composait d'une trentaine de nos principaux armateurs, a conclu qu'il était préférable d'adresser un rapport au ministre de la marine, demandant une surtaxe de droits pour tout navire venant en France avec des marchandises exotiques étrangères à son pavillon.

"La question de subvention a été rejetée à l'unanimité."

—Le pape vient de créer Mgr Fonteneau, évêque d'Agen, comte romain, avec le titre de " prélat domestique du Saint-Siége et d'assistant au trône pontifical." Cette distinction est fort rare.

—Il va être fait, sur la ligne de Paris à Marseille, l'essai d'un wagon à suspension perfectionné, destiné spécialement aux blessés, aux malades et convalescents.

ELECTIONS EN CORSE.—Le *Journal officiel* confirme dans les termes suivants, une nouvelle déjà donnée :

" Les collèges électoraux des arrondissements de Corte, Ajaccio et Bastia (Corse), sont convoqués pour le dimanche 14 mai prochain, à l'effet d'élire chacun un député."

—La nomination de M. Delpon à la préfecture de la Dordogne, en remplacement de M. Vivaux, appelé à Rennes, porte à dix le nombre des préfets qui se sont succédé à Périgueux, dans l'espace de neuf ans.

Ces changements successifs ont fait très irrévérencieusement comparer depuis 1867, la préfecture de la Dordogne à " une auberge."

MOUVEMENT PRÉFECTORAL EN ITALIE.—On écrit de Rome, 18 avril :

Le *Bersagliere* publie le mouvement préfectoral : 18 préfets sont transférés de leurs préfectures actuelles à d'autres provinces. Onze nouveaux préfets sont nommés ; sept sont mis à la retraite ; trois autres préfets sont rappelés au service ; trois sont destitués ; un est mis en disponibilité.

—On annonce de Vienne la mort de M. le baron Sina.

Le baron Sina était le personnage le plus riche de l'Europe entière. Il suivant la rumeur publique, sa fortune dépasse celle de la famille de Rothschild. Il était le beau-frère de M. le duc de Castries.

Le duc et la duchesse ont quitté hier l'hôtel de la place Vendôme pour se rendre à Vienne aux obsèques du baron.

Le baron Sina était fort souffrant depuis longtemps. Il est mort à quatre heures du matin le samedi-saint.

Israélite et d'origine grecque, le baron avait habité longtemps Paris.

MEXIQUE.

Nous avons reçu hier une malle du Mexique ; nous empruntons au *Trait-d'Union* du 23 les informations suivantes sur l'affaire de Saint Jean d'Ulloa et sur une horrible boucherie de recrues :

L'ÉCHAUFFOURÉE D'ULUA.

Le Journal Officiel a publié les détails suivants sur l'affaire de San Juan de Ulúa :

Le 17, à onze heures et demie du soir, on entendit deux coups de canon et quelques décharges de fusil. Tout d'abord nous ne savions d'où provenaient ces détonations lorsqu'on nous informa que c'était à Ulúa. Comme le plus profond silence succéda à ce tumulte, nous ignorions ce qui était arrivé et si dans la tentative d'évasion des prisonniers le général Garcia avait pris le dessus.

Le général Foster envoya une felouque au château ; mais en passant à côté du vapeur français, l'inspecteur de la douane qui se trouvait à bord, la hêla et dit à l'officier qui la commandait que, d'après ce qu'il avait vu et entendu, le détachement de troupes et les galériens s'étaient révoltés et qu'ils s'étaient emparés des embarcations de service, sans doute pour gagner la terre et prendre la fuite.

La felouque revint au quai, l'officier fit son rapport et les généraux Carrillo et Foster firent échelonner des troupes en tirailleurs le long de la plage et firent préparer l'artillerie de Concepcion et de Santiago.

A ce moment l'obscurité permit de distinguer diverses embarcations qui se dirigeaient vers la plage au Nord et au Sud de la place. On fit feu sur elles, on tua plusieurs de ceux qui les montaient, on captura des prisonniers et on commença à leur faire subir un interrogatoire.

Du côté du Sud on leur fit plus de mal, car le lieutenant-colonel Fernandez fit placer près des fours une pièce rayée et y mettre à la mitraille une embarcation. Jusqu'au matin on ramassa les morts que la mer rejetait.

Il y avait à Ulúa 50 soldats du 3e bataillon en garnison et 250 galériens.

Les soldats s'insurgèrent, d'accord avec quelques-uns des forçats, et firent feu sur leurs officiers qui sont grièvement blessés, à l'exception de l'un d'eux sur lequel plusieurs quelques soupçons, car il se trouvait dans l'une des embarcations. Cet officier a été arrêté.

Ils montèrent à l'habitation du général Garcia pour l'assassiner, mais celui-ci échappa miraculeusement. C'est le général lui-même qui fit partir les deux canons, et la petite pièce qu'il avait dans une chambre de son habitation ; avec son pistolet il tua deux des révoltés qui allaient faire feu sur lui. Après cette canonnade, ces derniers ne pensèrent plus qu'à prendre la fuite.

Au matin on fusilla sept hommes du 3e dont un sergent, ainsi que quatre forçats, chefs de la révolte.

On a recueilli plus de cent individus, soldats ou détenus, et j'ai donné des ordres aux autorités du canton pour qu'on poursuive activement les fugitifs. Parmi les forçats fusillés se trouvait Ventura Escalante. Celui-ci, afin d'alléger l'embarcation dans laquelle il était monté et pouvoir s'échapper plus facilement, jetait à l'eau ses compagnons.

La mer continue à rejeter des cadavres sur la plage.

J'ai craint un instant que le mouvement fût combiné avec la place : mais tandis que Carillo et Foster prenaient les mesures militaires, je parcourais la ville dans toutes les directions afin de disséminer les groupes et arrêter les suspects. Heureusement, tout était tranquille, et grâce au vent qui soufflait, on n'a presque pas entendu dans la ville ni les coups de canon ni la fusillade.

MICHOACAN.

Il vient de se passer à Morelia un fait très remarquable qui est diversement raconté par les journaux. Suivant la *Reforma*, les recrues du 17e bataillon d'infanterie ayant fait une tentative de désertion en masse, le général Regules et d'autres officiers de la place se rendirent à la caserne et parvinrent à contenir le désordre. Les chefs du mouvement furent fusillés après une instruction sommaire.

Le correspondant de la *Voz* rapporte le fait de la manière suivante, dans une lettre en date du 17 courant :

"Avant-hier soir il s'est passé ici un fait qui a rempli d'horreur la population. Dans la caserne du 17e se trouvaient réunies les recrues qu'on avait prises de *leva* dans plusieurs villages. Ces jeunes hommes tentèrent de s'évader, mais la garde déjoua la tentative. Regules, prévenu, se rendit au quartier, fit décimer immédiatement ceux qu'il jugea avoir pris part au mouvement et ordonna ensuite l'exécution d'un homme sur cinq. Dans cette boucherie, il y eut 22 tués et cinq en six blessés."

PIRE QU'EN TEMPS DE PESTE.

Telle est la situation des malheureux habitants de Mexico, au dire du *Federalista*. Notre confrère donne donne des renseignements alarmantes, à l'appui de cette assertion. C'est la statistique fournie par deux *juzgados* du registre civil. La voici, sans qu'il soit besoin d'ajouter la moindre réflexion ; les chiffres ont parfois une éloquence effrayante :

juzgado 1

Naissances	34
Mariages	1
Décès	210

juzgado 2

Naissances	40
Mariages	5
Décès	209

En suivant cette proportion, la bonne ville de Mexico sera, à la fin du 20ème siècle, une bourgade encore importante!

LE CAFÉ.

La culture du café prend un sérieux développement dans le district d'Urapa où dont la production augmente chaque année en raison des nouvelles plantations qu'on y fait, et dont on calcule que le rendement sera, en 1876, de 15,000 arrobes.

—Le correspondant parisien du *Journal de Rouen* parle d'une circulaire prochaine de M. Ricard :

Cette circulaire recommanderait aux préfets non pas seulement de faire respecter et aimer la République, mais encore d'appeler à eux les républicains, de les accueillir avec bienveillance, de s'aider de leurs conseils, de faire en un mot tout le contraire de ce qui a été fait sous le gouvernement de combat et de l'ordre moral.

M. Ricard expliquerait les raisons qui ont dirigé ses décisions au propos du renouvellement administratif, diversement apprécié par l'opinion ; il déclarerait qu'il n'a maintenu dans leurs fonctions un grand nombre d'hommes compromis au service de M. de Broglie et de M. Buffet, que parce qu'ils ont fait amende honorable et promis un dévouement absolu aux institutions proclamées par la Constitution du 25 février (comme devant être désormais la base invariable du gouvernement de la France. La circulaire de M. le ministre de l'intérieur en finirait avec tous les doutes et toutes les équivoques, et ferait mettrait les hommes qui hésiteraient encore à s'inspirer de ses idées en demeure de se séparer du gouvernement par une démission.

La publication de cette circulaire, qui serait insérée au *Journal officiel*, aurait peut-être pour but que de prévenir une interpellation des les premiers jours de la rentrée.

LA SCIENCE ET L'ÉGLISE OU LE FAUX PAQUES.—L'Almanach n'est-il pas en faute, cette année, et la fête de Pâques n'a-t-elle ras été, par erreur, retardée de huit jours ?

Quest'on singulière et pourtant sérieuse, soulevée ici même par un de nos concitoyens, et dont la solution, pensons-nous, ne sera point sans intérêt pour plusieurs de nos lecteurs.

Voici la difficulté :

Le concile de Nicée a décidé que la fête de Pâques serait célébrée le premier dimanche après la pleine lune qui suit le 20 mars, jour où d'ordinaire a lieu l'équinoxe du printemps. Or, cette année, tous les calendriers, d'accord avec l'Observatoire, fixent la pleine lune qui suit le 20 mars, au samedi 8 avril : donc le lendemain devrait être, non le dimanche des Rameaux, mais bien le jour de Pâques ; et par conséquent, le Carême, ainsi que toutes les fêtes mobiles, auraient dû être avancés de huit jours.

Voici la réponse :

A l'époque du concile de Nicée, il n'y avait pas de bureau des longitudes pour déterminer l'heure exacte de la pleine lune, c'est-à-dire l'instant précis où la terre se trouve entre la lune et le soleil, dans le plan qui réunit le centre des trois astres.

On dut donc avoir recours à une méthode facile, à la portée de tous, et se orifier un peu l'exactitude à la simplicité. Cette méthode est encore en usage, parce qu'elle donne des résultats généralement exacts. L'erreur, d'ailleurs sans conséquence, ne peut guère aller au delà d'un jour : elle est due à plusieurs causes, dont la principale est que l'on attribue aux mois lunaires une durée de 30 jours, tandis que leur véritable durée n'est que de 29 jours 12 heures 48 minutes.

Or, précisément, cette année, le Comput ecclésiastique est en désaccord de quelques heures avec l'astronomie, et ces quelques heures entraînent un retard d'un jour. La pleine lune réelle arrive le 8 avril, à 7 heures 48 minutes du soir ; le plein lune ecclésiastique, en retard de plus de quatre heures, tombe le dimanche, ce qui au terme de la loi de Nicée, force à renvoyer la fête de Pâques au dimanche suivant, 15 avril.

GUERLAIN,
PARFUMEUR,
Paris 15 rue de la Paix, Paris.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le premier club auxiliaire du 5ème ward.

Depuis deux mois environ, il s'est formé dans le cinquième ward un club qui a pris le nom de premier club auxiliaire et qui compte déjà plus de cinq cents membres.

Cette organisation, composée d'hommes désintéressés, a pour objet de contrecarrer, autant que possible, les projets ambitieux des politiciens, et de coopérer avec tous les patriotes de la Louisiane au rétablissement d'un gouvernement honnête et économique.

Ses officiers sont des citoyens bien connus, qui inspirent la confiance la plus absolue et dont personne n'est en droit de suspecter le désintéressement et le patriotisme.

Voici leurs noms :

Président, colonel Gustave Legardeur Jr. ; 1er vice-président, colonel Charles Roman ; 2d vice-président, Carleton Hunt ; secrétaire, J. N. Augustin ; trésorier, H. J. Rivet.

Ce club a eu une réunion hier soir, à son quartier-général, rue des Remparts, entre Toulouse et St-Pierre, et se prépare à prendre une part active dans la campagne électorale, qui commencera à partir du mois prochain.

Nous engageons tous les bons citoyens du cinquième ward à faire partie de cette organisation, qui sera certainement très puissante

Nous n'avons jamais cessé de dire que les élections préliminaires sont les plus importantes, car il n'y a pas d'autre moyen de détruire l'influence des politiciens de profession qu'en se mêlant activement de politique.

Tous les boutiquiers, tous les propriétaires, enfin tous les citoyens qui appartiennent à cette catégorie dite d'hommes rangés, se sont montrés trop indifférents jusqu'à présent et ont négligé leurs propres intérêts, en se tenant à l'écart, laissant les politiciens et les ambitieux agir et parler à leur gré.

Nos maux peuvent être attribués en grande partie à cette abstention, et il en est résulté souvent des choix peu heureux dans nos conventions d'Etat et de paroisse.

Le moment de la réaction semble être venu ; jamais la perspective n'a été plus belle ; il faut donc que tous les hommes de cœur, tous les patriotes, tous ceux qui ont quelque intérêt à voir renaître notre prospérité passée, tentent un effort sérieux pour sauver la Louisiane, et en x-mêmes par conséquent.

L'apathie n'est plus de saison et l'indifférence devient un crime dans les circonstances actuelles.

Le premier club auxiliaire appelle à lui toutes les bonnes démocraties du 5ème ward.

L'affaire Fehrenbach.

Le procès intenté par le gouvernement des Etats-Unis, devant la Cour de circuit, à Fehrenbach et autres, accusés de fraudes dans le whiskey, est toujours dans le *statu quo*.

Le premier jury ayant été déchargé, après avoir déclaré positivement qu'il lui était impossible de s'accorder, on s'est occupé, pendant la journée d'hier, d'en former un autre.

La tâche est difficile, car il y a peu de Louisianais, à l'exception des nègres, qui peuvent prendre le serment qu'exige.

Le jury sera probablement complété dans deux ou trois jours.

Le comité congressionnel.

Le comité congressionnel, dont le général Randall Gibson est le président, et qui doit faire une enquête, relativement aux fraudes et aux méfaits des fonctionnaires fédéraux, est attendu à la Nouvelle-Orléans vers le 20 de ce mois.

Tentative de suicide.

Vers une heure de l'après-midi, avant-hier, George W. Packard, a essayé de se suicider, à son bureau, Passage de la Bourse No 36, en se tirant un coup de pistolet.—Heureusement pour lui, la balle a percé son chapeau seulement.

L'agent de police Roxborough, attiré par la détonation, a arrêté Mr Packard et l'a enfermé au poste du 3me precinct.

Les voleurs.

Avant-hier soir, des voleurs se sont introduits dans la résidence de Mr Robertine des Remparts No 258, et ont tout pillé, ouvrant les armoires et les malles, et épar, pillant sur le plancher tous les vêtements dont ils ne voulaient pas.

Mr Robert est à Houaldenville avec sa famille. La police a trouvé les portes de la maison ouvertes, et après les avoir fermées, a laissé les clefs chez le voisin.

Une disparition

Un petit garçon d'une dizaine d'années, nommé Frank Myers, qui demeurait avec ses parents No 221 rue Dauphine, a disparu depuis le 25 avril et n'a pas été revu.

Les personnes qui seraient en mesure de donner quelques renseignements à son sujet sont priées de s'adresser à ses parents ; rue Douane 222, par lettre ou verbalement.

Le billard.

Avant-hier soir, la élégante salle des Variétés était brillamment illuminée et garnie de spectateurs ainsi que de spectatrices, qui étaient venus pour assister à la première joute, entre les forts joueurs du billard de notre ville. Il y a eu deux parties.

La première, en trois cents points et à but, carambolages à trois billes, a été jouée par messieurs Abrams et Maggioli.

Il y a longtemps que le premier n'avait pas fait acte d'apparition devant le public ; mais, tandis que Maggioli dormait sur ses lauriers, son adversaire pratiquait avec assiduité et se préparait chaque jour au combat.

La plupart des spectateurs ont donc été fort étonnés, lorsqu'ils ont vu Abrams finir ses trois cents points, en laissant Maggioli, le favori, avec seulement deux cent quarante points à sa marque. La moyenne de Mr Abrams a été de 5 1/14.

La fortune était décidément contraire à Maggioli, avant-hier soir, car dans la seconde partie, en cinq cents points, carambolages à quatre billes, quinze en lire entre lui et Miller, il a été encore battu, son adversaire finissant ses cinq cents points, lorsqu'il n'en avait encore que trois cent soixante à sa marque.

Foire de St-Antoine de Padoue.

On nous prie de donner la liste des six premiers numéros gagnants de la loterie au profit de l'église de St-Antoine de Padoue. La voici :

102, 803, 608, 542, 890, 210.

Arrestations pendant le mois d'avril.

Voici la liste des arrestations pendant le mois d'avril. On voit que la police n'a pas été sans occupation.

	Hommes.	Femmes.	Total.
1er Precinct	308	193	507
2nd Precint	82	43	125
3me Precinct	242	155	397
4me Precinct	76	58	134
5me Precinct	94	47	141
6me Precinct	82	31	113
7me Precinct	84	15	99
8me Precinct	39	14	44
Harbor Station	32	1	33
Suburban Station	10	1	11
Total	1049	558	1598

TEMPERATURE.—5 mai 1876.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien.

	Farenheit.	Centigrade.
6 du matin	68	20
Midi	80	26
3 P. M	80	26
6 P. M	78	25

—Le *Moniteur universel*, annonce que le gouvernement se dispose à fusionner le service des postes et celui des télégraphes suivant le projet dont il avait déjà été question.

—Une des curiosités de l'Exposition de Philadelphie sera l'exhibition d'une petite maison garnie de meubles, cachée dans une bûche de seize pieds de hauteur et de vingt pieds de diamètre. Cette bûche, qui ferait la joie de plus d'un concierge, provient d'un arbre dont la hauteur était de 176 pieds, et qui avait atteint l'âge respectable de deux mille ans.

LES TOILETTES D'ÉTÉ.—De quoi va se composer cet été la toilette des vraies élégantes qui font la mode :

Chemise en soie azur, plastron à rentre-deux, volante valenciennes ; corset satin chair ; un jupon sarah en taffetas blanc à trois entre-deux valenciennes et garnitures ; haute tournure ; second et dernier jupon mousseline à entre-deux et garnitures riches ; bas de soie rose entièrement à jour ; barrettes de roses et bluets, seulliers en satin avec une barrette bonnée sur le cou-de-pied ; gants clairs cinq boutons, et avec cela :

Chapeau de campagne ; ombrelle idem, etc.... un costume de 50 f.

N'est-ce pas là le véritable luxe et une recherche légitime et bien placée ?

La robe fourreau, souvent portée sans "rien" dessous par nos grandmères qui s'y entendaient, ne comporte, on le voit, que deux jupons "tout au plus." Par contre, la chemise se porte longue et à volants garnis, et comme jupe et jupons sont également longs et, de plus, noués très serrés autour des jambes, ce qui est très chaud, les femmes qui ont "du chien" et un soin particulier de leur personne adopteront par la grande chaleur, dans la maison, la chaussette baby et le soulier d'enfant enguirlandé de fleurs ou d'acier.

Les plus coquettes ajouteront des bracelets en or ou des couronnes de fleurs (rappelant celle de la chaussure) au-dessus, ou, exceptionnellement, au-dessous du genou. (*Vie parisienne.*)

—Le comte de Pratz, que les lauriers du lieutenant hongrois Zubowitz et de sa jument *Caradoc* empêchent de dormir, est allé chercher en Afrique un magnifique chameau. Il a fait le pari de venir en quinze jours de Vienne à Paris. Il se trouvera le 27 avril à une heure, à la barrière du Trône, avec sa monture. Plusieurs membres de la colonie autrichienne et du Jockey-Club doivent aller l'attendre.

PARIS

AU PETIT SAINT-THOMAS.

27, 29, 31, 33, et 35, rue du Bac,

et 25, rue de l'Université (Près les Tuileries.)

Cette maison qui compte plus de soixante années d'existence, est universellement connue et réputée comme établissement de confiance de premier ordre et vendant à très bon marché.

Dans ses immenses magasins, que le voyageur ne peut se dispenser de visiter, se trouvent réunis les assortiments les plus complets de **Soieries** des premières fabriques : **Bonnet, Tapissier, Passon**, etc.; les **Hautes nouveautés** en **Etoffes de Fantaisie** et **Lainages, Châles, Confections et Costumes** pour dames, **Lingerie, Dentelles, Bonneterie, Ganterie, Toiles, Etoffes pour Ameublement, Tapis, Mercerie, Articles de Paris, Parfumerie**, etc. etc.—**English Assistants**.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

70

La qualité du sang.—De la qualité du sang dépendent en grande partie, la vigueur et la santé du corps. Si le sang manque de vertus nutritives, il est certain que les muscles deviendraient faibles et flasques, le chair molle, la peau blême et rêche, les joues creuses et les yeux ternes. Pour améliorer la qualité du sang, stimuler la digestion, il faut une assimilation avec les "Hostetter Stomach Bitters." Sous l'influence de ce fortifiant cordial le corps est rectiement nourri ; la chair revient, les muscles regagnent leur fermeté, les joues se colorent d'une teinte annonçant la santé, et les yeux retrouvent leur éclat. Les "Bitters" affranchissent le sang de toute impureté en stimulant les reins et les boyaux à remplir leur devoir, consistant à emporter le rebut du système, qui, s'il n'en est entièrement débarrassé, empoisonne le courant vital.

Décédé hier, vendredi, 5 mai 1876, à l'heure et demie de l'après midi, à l'âge de dix huit ans, GEORGE J. DAUNOY, fils de Félix M. Daunoy et d'Adélaïde Forcelin. Les amis et connaissances des familles Daunoy Forcelin, Garcia, Fortier et Boudousquié, sont priés de vouloir assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, samedi, 6 mai 1876, à 5 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, au No. 100 de la rue Conti, entre Dauphine et Bourbon.

Décédé vendredi, le 5 mai 1876, à midi et quart, à l'âge de seize mois et sept jours, ELIZABETH, fille de Jean Soubie et de Hélen Grifon. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 4 heures précises. Le convoi partira de sa demeure, encoignure Philip et Dryades.

Société française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédé hier matin, à l'âge de soixante-quatre ans, le sociétaire LOUIS CASTANIA, nat